

**COMITÉ DE PARENTS**

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 7 décembre 2009

<b>Représentant(e)s</b>			
Adrien-Gamache	François Mireault	Lajeunesse	Cynthia Cousineau (S)
André-Laurendeau	Jacques Eustache (S)	Laurent-Benoît	—
Antoine-Brossard	Johanne Légaré	Le Déclic	—
Armand-Racicot	Isabelle Arseneau	Lionel-Groulx	Nidal Joad
Bel-Essor	Marie-Christine Beaudry (S)	Marie-Victorin (Brossard)	Véronique Martel
Bourgeois-Champagnat	—	Marie-Victorin (Longueuil)	—
Carillon	Steve Michaud	Maurice-L.-Duplessis	Nicolas Léonard
Charles-Bruneau	Robert McKoy	Mgr-A.-M.-Parent	Joanne Costo (S)
Charles-LeMoynes	Daniel Pressé (S)	Monseigneur-Forget	Joanne Costo
Christ-Roi	Donald Bergeron (S)	Paul-Chagnon	Caroline Brochu (S)
D'Iberville	Nathalie Kleber	Paul-De Maricourt	Louise Lalumière
De La Mosaïque	Colette Beaulieu	Pierre-Brosseau	Marie-Èlène L'Espérance
De Maricourt	—	Pierre-D'Iberville	—
De Normandie	—	Pierre-Laporte	Nancy Bordeleau
Des Mille-Fleurs	Sorin Sterescu	Préville	Lyse-Andrée Houle
Des Petits Explorateurs	Roch Desjardins	Rabeau	—
Des Quatre-Saisons	Danielle Latour Clara Levacher (S)	Sainte-Claire (Brossard)	Normand Boisclair
Des Saints-Anges	Véronique Collard	Sainte-Claire (Longueuil)	Marc Dumesnil
Du Curé-Lequin	Josiane Benoît (S)	Saint-Jean-Baptiste	Monique Bastien Michel Parent (S)
Du Jardin-Bienville	Guillaume Désilets	Saint-Joseph	—
Du Tournesol	Pascal Gill (S)	Saint-Jude	—
Du Vent-Nouveau	—	Saint-Laurent	France Biron
Félix-Leclerc	Jacques Eustache	Saint-Romain	—
Gaétan-Boucher	—	Samuel-De Champlain	Nadine St-Denis
Gentilly	Guy Drouin	Secondaire participative l'Agora	Robert Trudel
George-Étienne-Cartier	—	Tourterelle	Lucie Michaud
Georges-P.-Vanier	—		
Gérard-Filion	Manon D'Astous	Comité ÉHDAA	Laurent Pellerin (S)
Guillaume-Vignal	—	Secrétaire administratif	Guillaume Désilets
Hélène-De Champlain	—	<b>Participants</b>	
Hubert-Perron	Réjean Savard	Direction générale	Anthony Bellini
Internationale de Greenfield Park	Louise Laforce (S)	Secrétariat général	M <sup>e</sup> Alice Raynard
Internationale Saint- Edmond	Gessie Exantus	Organisation scolaire et transport	Pierre Vocino
Jacques-Ouellet	—	Comité du protocole	Colette Larose
Jacques-Rousseau	Chantal Boisselle	Public	Francine Chabot et Benoît Laganière, commissaires
Joseph-De Sérigny	Julie Korell		

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Monique Bastien, après constatation du quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19h15.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-932-07-12  
Adoption de  
l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Sorin Sterescu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

### ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'ordre du jour adopté est le suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- 19h15 1. Ouverture de l'assemblée
- 19h20 2. Adoption de l'ordre du jour
- 19h25 3. Parole au public
- 19h30 4. Parole à la présidence
- 19h35 5. Parole à la direction générale
  - 5.1. Questions des représentants

#### AFFAIRES NOUVELLES

- 19h40 6. Règlement concernant le traitement des plaintes de parents ou d'élèves et nomination du protecteur de l'élève (retour en janvier)
  - 6.1. Présentation
  - 6.2. Questions d'éclaircissement

#### AFFAIRES EN COURS

- 20h20 7. Détermination des services éducatifs offerts en 2009-2010 dans les écoles primaires et secondaires (recommandations en janvier)
  - 7.1. Questions des représentants
- 20h25 8. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves pour l'année 2009-2010 (recommandations en janvier)
  - 8.1. Questions des représentants
- 20h35 9. Plan d'organisation scolaire - Brossard (recommandations en janvier)
  - 9.1. Questions des représentants
- 21h10 10. Protocole Villes/CSMV
  - 10.1. Recommandations
- 21h20 11. Plan triennal d'utilisation des immeubles 2009-2012
  - 11.1. Recommandations
- 21h25 Pause

#### AFFAIRES INTERNES

- 21h40 12. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 novembre 2009
- 21h45 13. Désignation des membres du CCSEHDAA
- 21h50 14. Organisation scolaire/Brossard
- 22h15 15. Autres points
- 22h25 16. Parole aux parents-commissaires
- 22h35 17. Parole au représentant ÉHDAA
- 22h45 18. Parole aux membres
- 22h55 19. Levée de l'assemblée

## 3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

---

#### **4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

Madame Monique Bastien présente les commissaires présents : mesdames Colette Larose et Francine Chabot, ainsi que monsieur Benoît Laganière.

#### **5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Anthony Bellini fait un retour sur la vaccination des élèves. Il profite de l'occasion pour souhaiter de très belles fêtes à tous les représentants.

##### **5.1. Questions des représentants**

Aucune question.

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

#### **6. RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES PLAINTES DE PARENTS OU D'ÉLÈVES ET NOMINATION DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (RETOUR EN JANVIER)**

##### **6.1. Présentation**

M<sup>e</sup> Alice Raynard présente le document de consultation. Elle souligne, entre autres, que la commission scolaire partagera le protecteur de l'élève avec les commissions scolaires Des Grandes-Seigneuries et Des Patriotes.

##### **6.2. Questions d'éclaircissement**

Mesdames Gessie Exantus, Nathalie Kleber et Chantal Boisselle, ainsi que messieurs Roch Desjardins, Jacques Eustache, Daniel Pressé, Nidal Joad, Sorin Sterescu, Laurent Pellerin, Normand Boisclair, Robert Trudel et Michel Parent, posent des questions d'éclaircissement. Après les réponses de M<sup>e</sup> Alice Raynard, monsieur Anthony Bellini et madame Monique Bastien, il en ressort les points suivants :

- Le protecteur de l'élève ne sera pas un employé de la commission scolaire; il offrira ses services aux trois commissions scolaires.
- Les plaintes au protecteur sont des processus individuels, tandis que le conseil d'établissement agit dans l'intérêt de tous les élèves; le conseil d'établissement n'a donc pas à être informé.
- Les plaignants seront informés des étapes du processus de plainte de différentes façons. Il y a déjà des outils qui existent, comme des dépliants; c'est à voir. Cet aspect ne fait toutefois pas partie du règlement.
- Le protecteur de l'élève n'est pas un ombudsman, il n'agit pas nécessairement en faveur du plaignant, comme le fait le protecteur du citoyen. L'instauration de ce protecteur est une obligation de la ministre.
- Si le plaignant vit un problème avec le protecteur de l'élève, il ne restera que la voie législative pour régler la situation.
- Le règlement du ministère n'est pas encore en vigueur mais il serait étonnant qu'il ne soit jamais adopté. La période de consultation au niveau de la commission scolaire est terminée, les recommandations sont faites.
- La confidentialité sera conservée dans le rapport annuel. Il sera noté, par exemple : 75 plaintes reçues, dont tel pourcentage pour ceci, tel pourcentage pour cela.
- Le protecteur se doit d'être impartial. Aucun préjudice ne devrait survenir après un déménagement dans une autre commission scolaire.
- Si une demande de documents est refusée au protecteur, il faudra prévoir l'application de la *Loi sur l'accès à l'information*.
- Le protecteur peut se saisir d'une plainte n'importe quand dans le processus; il peut être informé par le parent ou de différentes autres façons qu'un processus de plainte est débuté.
- Le protecteur ne peut prendre de décisions en lieu et place des commissaires; il ne pourra donc pas changer leurs décisions. Chaque personne a des pouvoirs délégués, il y a une structure à

- respecter selon les directives du ministère.
- Le protecteur est nommé par le conseil des commissaires. Son mandat sera d'environ 3 ans et demi.
  - Il y aura des modalités à prévoir pour prévenir les conflits d'intérêts lors des demandes d'assistance. Le personnel recevra d'ailleurs une formation.
  - Le protecteur protégera de manière générale et très large. Il veillera au respect des processus et verra à la normalisation des façons de faire.
  - L'autorisation du conseil des commissaires dans le recours à un expert externe vient du règlement du ministère.
  - La politique sera adoptée une seule fois, tant qu'il n'y aura pas de changement à y apporter.
  - Le protecteur ne peut être bénévole puisque c'est un contrat de service; son bureau sera à l'extérieur du siège social, mais à un point central des trois commissions scolaires.
  - Le protecteur aura son personnel, mais des adjoints ne sont pas prévus pour l'instant.

### **AFFAIRES EN COURS**

#### **7. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN 2009-2010 DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (RECOMMANDATIONS EN JANVIER)**

##### **7.1. Questions des représentants**

Madame Nathalie Kleber croit que son établissement n'offre que l'anglais.

Madame Monique Bastien lui répond que les autres services pourraient être offerts dans le futur puisqu'ils l'ont déjà été.

#### **8. POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION, À L'INSCRIPTION ET À LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE 2009-2010 (RECOMMANDATIONS EN JANVIER)**

##### **8.1. Questions des représentants**

Mesdames Lucie Michaud et Danielle Latour, ainsi que monsieur Roch Desjardins, posent des questions. Après les réponses de messieurs Pierre Vocino et Anthony Bellini, et de madame Monique Bastien, il en ressort les points suivants :

- Lorsqu'il a été question de trouver un nom à la nouvelle école « alternative », ils se sont aperçus que la nouvelle appellation au ministère était « innovatrice »; ils en ont donc profité pour changer l'appellation partout.
- Le RÉPAQ est une entité à part entière et autonome; monsieur Bellini verra ce qui peut être fait avec les services éducatifs pour faire un lien avec le réseau.
- L'aspect de la participation obligatoire des parents dans les écoles innovatrices de secteur sera approfondi par madame Bastien et pourra faire partie d'une recommandation du Comité de parents.

#### **9. PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE—BROSSARD (RECOMMANDATIONS EN JANVIER)**

##### **9.1. Questions des représentants**

Madame France Biron voudrait savoir si les frais de construction du nouveau local de Saint-Laurent seront payés par le budget-école.

Monsieur Pierre Vocino répond que non.

*\* Afin de permettre à monsieur Pierre Vocino de quitter plus tôt, madame Monique Bastien propose de passer au point 11 et de revenir au point 10 par la suite.*

## 10. PROTOCOLE D'ENTENTE CSMV/VILLES

### 10.1. Recommandations

Madame Monique Bastien présente madame Colette Larose, présidente du comité du protocole d'entente.

**CONSIDÉRANT** qu'il serait illusoire de croire qu'aucun litige ne surviendrait sur l'application du contrat liant les villes de Longueuil, Brossard, St-Lambert et la Commission scolaire Marie-Victorin;

**CONSIDÉRANT** qu'une procédure d'arbitrage est une précaution minimale mais néanmoins efficace;

CP-934-07-12  
Protocole  
d'entente  
CSMV/Villes—  
Arbitrage

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nathalie Kléber que le Comité de parents recommande à la Commission scolaire Marie-Victorin de prévoir dans ses modalités de règlement des différends, une procédure d'arbitrage par un arbitre indépendant soit *ab initio* à la signature du contrat, soit lorsque le besoin s'en ferait sentir.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

## 11. PLAN TRIENNAL D'UTILISATION DES IMMEUBLES 2009-2012

### 11.1. Recommandations

Monsieur Pierre Vocino fait état de certaines corrections à apporter au document quant au nombre de locaux.

*Guillaume-Vignal : 32; Préville : 22; Sainte-Claire (Brossard) et Tourterelle : 24 et 6+2 (selon entente); Saint-Laurent : 21; Nouvelle école alternative : Des Petits Explorateurs, 18.*

Monsieur Normand Boisclair voudrait savoir si les deux locaux cédés par Sainte-Claire (Brossard) incluent la bibliothèque actuelle.

Monsieur Pierre Vocino répond que c'est la bibliothèque plus un autre local.

CP-933-07-12  
Plan triennal  
d'utilisation des  
immeubles  
2009-2012

**IL EST PROPOSÉ** par madame Lucie Michaud d'adopter le plan triennal d'utilisation des immeubles 2009-2012 avec les corrections soulignées.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT.**

## AFFAIRES INTERNES

## 12. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 9 NOVEMBRE 2009

CP-935-07-12  
Adoption du  
procès-verbal  
du 9 novembre  
2009

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Normand Boisclair d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 9 novembre 2009 avec les corrections soulignées.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT.**

## 13. DÉSIGNATION DES MEMBRES CCSÉHDAA

CP-936-07-12  
Désignation des  
membres  
CCSÉHDAA

**CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE, LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DES ÉLÈVES HANDICAPÉS EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE OU D'ADAPTATION EST PROPOSÉE** par monsieur Laurent Pellerin.

Les membres désignés sont : mesdames Valérie Ellzy-Robert, Isabelle Lamoureux, Chantal Magnan, Milène Pigeon, Carmen Poulin, Gisela Regli Frenette, Isabelle Tardif, Chantale Tétreault et messieurs Laurent Pellerin et Benoit Robert.

Les membres substitués sont messieurs Benoit Bisson, Yannick Cyr et Benoit Lapointe.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**14. ORGANISATION SCOLAIRE—BROSSARD**

Madame Monique Bastien demande de lui faire parvenir les recommandations avant le 20 décembre. Un premier jet sera rédigé au début janvier, retravaillé par la suite, et présenté à l'exécutif du 7 janvier.

**15. AUTRES POINTS**

**MOTION DE FÉLICITATIONS**

CP-937-07-12  
Motion de  
félicitations—  
Campagne de  
vaccination

**CONSIDÉRANT** l'efficacité avec laquelle s'est déroulée la campagne de vaccination des élèves contre la grippe A (H1N1);

**IL EST PROPOSÉ** par madame Chantal Boisselle que le Comité de parents félicite tous les intervenants de la Commission scolaire Marie-Victorin impliqués dans la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1).

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**VISIBILITÉ DES ÉCOLES INNOVATRICES**

Madame Monique Bastien demande à monsieur Roch Desjardins de faire part de son projet de recommandation.

**Mise en contexte**

Il n'est mentionné nulle part qu'il y a des écoles innovatrices (alternatives) sur le site web de la Commission scolaire Marie-Victorin; lorsque l'on clique sur le nom de l'école des Petits Explorateurs et Tourterelle, on n'y mentionne même pas que ce sont des écoles à projet particulier.

**CONSIDÉRANT QU'**il y a un manque de visibilité et d'information sur le site web de la Commission scolaire Marie-Victorin au sujet des écoles innovatrices;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a une nouvelle école innovatrice à la Commission scolaire Marie-Victorin, sur le territoire du Vieux-Longueuil, soit l'école des Petits Explorateurs, qu'il faudrait faire connaître;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a trois écoles primaires innovatrices sur le territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin;

**CONSIDÉRANT QU'**une personne pourrait chercher longtemps sur le site web de la Commission scolaire Marie-Victorin pour y trouver des écoles innovatrices, vu le manque de visibilité;

**CONSIDÉRANT QUE** nous voulons augmenter la clientèle des écoles innovatrices ou toutefois maintenir cette dernière;

CP-938-07-12  
Visibilité des  
écoles  
innovatrices sur  
le site web

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Roch Desjardins que le Comité de parents recommande à la Commission scolaire Marie-Victorin de procéder à l'ajout d'une rubrique « Écoles innovatrices » (alternatives) sur son site web, sur la page « Enseignement préscolaire et primaire », au même titre que les écoles spécialisées et de bien identifier les écoles des Petits Explorateurs, Tourterelle et des Quatre-Saisons en prenant soin de spécifier leur projet éducatif.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

---

---

### COMITÉ CONSULTATIF CULTUREL

CP-939-07-12  
Élections des  
représentants  
primaire et  
secondaire sur  
le Comité  
culturel

Madame Monique Bastien fait un retour sur la rencontre du comité culturel de vendredi dernier. Comme il était prévu d'ajouter les représentants primaire et secondaire de ce comité sur l'exécutif, madame Monique Bastien demande aux représentants de manifester leur intérêt. Seule madame Isabelle Arseneau se propose pour le primaire. Madame Monique Bastien la déclare donc élue. Comme aucun autre représentant du secondaire ne se propose, madame Monique Bastien se déclare elle-même élue.

### COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Madame Joanne Costo fait un retour sur la dernière rencontre du comité de consultation sur le transport. Entre autres, les négociations pour la campagne de vaccination ont permis de payer un tarif de 50 \$/h au lieu de 95 \$/h pour plusieurs autres commissions scolaires.

### 16. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

Monsieur Nicolas Léonard et madame Chantal Boisselle font un retour sur la présentation du plan d'organisation scolaire—Brossard qui s'est très bien déroulée. Ils soulignent également l'élection de monsieur Roch Dumont à titre de vice-président du comité exécutif. Ils répondent ensuite aux questions posées par les représentants.

### 17. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA

Monsieur Laurent Pellerin fait un retour sur la grande analyse qui va débiter bientôt. Il fait également lecture de la réponse que le comité a écrite à madame Monique Guillet, qui les invitait à prendre part aux rencontres du comité de pilotage. Malheureusement, les rencontres ont lieu de jour et il n'y a qu'une seule place offerte aux membres du comité ÉHDAA, alors qu'eux en demandent trois. Plusieurs représentants estiment que ce devrait être un parent, qui vit les problèmes au quotidien, qui devrait siéger au comité, plutôt que monsieur Bertrand Legault de l'OPHQ.

### 18. PAROLE AUX MEMBRES

Monsieur Guillaume Désilets remercie les représentants qui ont apporté des denrées pour *La Grande guignolée des médias*.

Madame Monique Bastien indique qu'environ 60 à 65 % des élèves se sont faits vacciner.

### 19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-940-07-12  
Levée de  
l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Èlène L'Espérance de lever l'assemblée. Il est 21h40.

### ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Monique Bastien  
Présidente

---

Guillaume Désilets  
Secrétaire administratif